

BETE2 Etude ouvrages D.P. conception et amelioration des terres

Objectif de la formation

- Acquérir les compétences réglementaires dans le cadre de création, de mise en oeuvre ou d'amélioration des terres en HTA ou BT.
- Mesurer les effets et valider les résultats sur les ouvrages DP.

Durée

21.00 Heures 3 Jours

Public Concerné

Chargé d'affaires - Technicien d'études - MOE - MOA

Pré Requis

Le participant doit : avoir reçu une information aux risques électriques ou être habilité de niveau 1.

Objectifs Pédagogiques

- Revoir les lois fondamentales de l'électricité appliquées aux réseaux de distribution.
- Définir la forme des mises à la terre sur les ouvrages de distribution d'électricité conformément aux réglementations et procédures en vigueur.
- Expliquer le rôle et le but des prises de terre.
- Contrôler sur des ouvrages non remis à l'exploitant ou en service, et en respectant les règles de sécurité :
 - * la valeur de prises de terre,
 - * le coefficient de couplage entre prises de terre de neutre et des masses,
 - * la résistivité apparente du sol.
- Diagnostiquer un incident lié à la non-conformité des mises à la terre des masses et du neutre,
- Mesurer et interpréter les résultats en vue d'améliorer les différentes terres.

Contenu / Programme

Thèmes théoriques :

- rôle du neutre, chute de tension et conséquences d'une rupture du neutre,
- rôle et coordination des protections sur un réseau de distribution,
- rôle des mises à la terre sur les ouvrages HTA et BT (poste source et postes HTA/BT),
- utilité des prises de terre des masses et de neutre et règles de raccordement des terres,
- caractéristiques des terres (valeurs, couplage, proximité),
- influence de la forme de la prise de terre,
- montée en potentiel sur les masses,
- franchissement direct HTA vers BTA,
- utilisation de la documentation (arrêté technique, normes de construction).

Thèmes pratiques hors exploitation :

- méthodes et techniques de mesures (résistivité, résistance), techniques de réalisation,
- mesure de la résistivité apparente du sol à l'aide des appareils normalisés,
- mesure de valeur de prises de terre,
- mesure du couplage entre deux prises de terre.

Moyens pédagogiques

Cette formation est conçue et animée en présentiel par un formateur du domaine.

Les exercices pratiques sont réalisés sur nos installations pédagogiques permettant d'effectuer les opérations proches des conditions réelles de travail sur notre site de formation de St Affrique (12).

Les salles, pour la partie théorie, sont équipées et permettent d'accueillir un groupe de 8 participants.

Présentation de documents, supports de formation, travaux pratiques, partages d'expériences, matériel et outillage adaptés.

Modalités d'évaluation et Validation de la Formation

- A l'issue de la session, une évaluation des compétences est réalisée.
- Une attestation de fin de formation est délivrée.
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction à chaud est complété par chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont de votre formation pour nous faire part de votre besoin spécifique. Le référent handicap de l'ISFME procèdera aux aménagements nécessaires afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Fiche mise à jour le 07/12/2022

Pour vos questions concernant le tarif ou les prochaines dates de formation, merci d'envoyer votre demande à : contact12@isfme.fr

ISFME - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 731 200 252 12